

Plus d'échanges, moins d'antisémitisme

MÉMOIRE Demotte veut des liens avec la société civile d'Israël

► Le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en mission en Israël et en Palestine.

► Il accompagne 40 élèves de Bruxelles dans le cadre d'un projet de compréhension du conflit.

► L'occasion aussi de préparer l'évaluation du « décret mémoire ».

TEL-AVIV

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

A lors qu'Israël commémorerait ce jeudi « Yom Ha-shoah », le jour du souvenir de l'Holocauste, Rudy Demotte, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, parcourt depuis lundi les routes israéliennes et palestiniennes. Sa délégation accompagne en effet une quarantaine d'élèves de trois écoles différentes de la ville de Bruxelles dans un projet mis en place par Simone Susskind et financé à 60 % par la Fédération. « Nous sommes face à un contexte

mondial d'émergence des radicalismes, qui demande une analyse de fond et des plans d'action, commence le ministre-président. Se pose aussi la question de la lutte contre les préjugés et du fondement de ceux-ci. C'est à cette question que veut répondre ce projet pilote. »

Les jeunes provenant d'écoles aux profils très différents (le Lycée Emile Jacqmain, Dachsbeck et l'Institut des arts et métiers) se préparent donc depuis le mois de septembre. Ils sont depuis dimanche sur le terrain, confrontés à la réalité du conflit dans toutes ses complexités, passant de la visite de Yad Vashem, l'impressionnant musée de commémoration de l'Holocauste, à un barbecue avec de jeunes Palestiniens, parcourant un jour les ruelles touristiques de Jérusalem, le lendemain celles, autrement plus brutales, du camp de réfugiés palestiniens de Kalandia - nous y reviendrons dans de prochaines éditions.

Si le ministre-président accompagne le groupe en sa qualité de « coordinateur » des nombreuses compétences propres à la Fédération qui sont ici mobili-

sées, sa présence en Israël compte également sur le plan de la mémoire et de l'antisémitisme, compétences qui lui sont propres.

Présent à la cérémonie officielle de commémorations à Yad Vashem mercredi soir, Rudy Demotte prépare l'évaluation prochaine du « décret mémoire ». Le décret sur la transmission de la mémoire, qui date de 2009, vise à promouvoir et financer des projets qui aident à la compréhension du passé. En six ans, le décret a reçu près de 500 dossiers de projets et en a financé 205 pour un montant total de plus de deux millions d'euros. L'évaluation du décret devrait commencer en juin prochain.

« Aujourd'hui, le travail de mémoire doit redéfinir ses contours, entame Rudy Demotte. Je pense

qu'on peut encore enrichir la mise en œuvre du décret mémoire. Il y a des domaines dans lesquels nous pourrions progresser. Il s'agit de voir si le spectre du décret mémoire est suffisamment large. »

Deux possibles évolutions se dégagent. D'une part, la formation des enseignants à la lutte contre l'antisémitisme. « Je ressens intuitivement l'opportunité

d'avancer sur la formation des enseignants en termes de mémoire et de lutte contre l'antisémitisme, d'autant plus que se dessine la perspective des cours de citoyenneté, explique le ministre-président. Cela donne au décret mémoire un champ d'élargissement assez naturel. » Actuellement, la cellule « Démocratie ou Barbarie », soit l'administration qui centralise les projets liés au décret, travaille à un module de formation pour les profs, dont une première expérimentation aura lieu en mai prochain.

D'autre part, le second plan d'élargissement possible du décret concerne les structures porteuses de projets. Le Conseil de la transmission de la mémoire (composé de professeurs indépendants), qui valide ou rejette les projets, plaide notamment pour un élargissement à la recherche universitaire. Une telle ouverture permettrait aussi de développer davantage les échanges avec des universités israéliennes, comme le souhaite le ministre-président qui a pu constater sur place qu'il partageait ce désir avec les hauts fonctionnaires israéliens. ■

ÉLODIE BLOGIE

Israël s'est figé et recueilli deux minutes au son des sirènes

La vie s'est figée en Israël dans les rues, au travail, dans les écoles, pendant deux minutes, jeudi à 10 heures du matin, au son lugubre des sirènes, lors de la journée de la Shoah à la mémoire des six millions de victimes juives du nazisme. Cette année, les cérémonies qui avaient lieu à travers tout le pays étaient principalement consacrées au 70^e anniversaire de la libération des camps et au « retour à la vie » après la déportation.

diplomatie « La Palestine est aussi prioritaire »

ENTRETIEN ■

Rudy Demotte est le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Outre le projet mené par Simone Susskind, vous avez également eu des contacts plus diplomatiques. Quelle est la ligne que vous avez défendue ?

Nous avons toujours tenu à respecter une logique d'équidistance pour ne pas compromettre les chances de paix. Nous conservons une grande attention pour le respect du droit international et nous regrettons donc que ce dernier ne soit pas toujours appliqué par le gouvernement israélien, notamment avec les colonies et le mur. La Fédération a par ailleurs soutenu la reconnaissance de l'Etat palestinien. Mais nous ne désirons pas entrer dans une logique unilatérale. Même si nous avons des critiques envers la politique israélienne, Israël reste un Etat qui doit faire l'objet d'une attention particulière.

Vous avez rencontré le Premier ministre palestinien. Quel fut l'objet des discussions ?

Nous avons eu des thèmes très politiques de discussion, notamment sur les contraintes des ministres du gouvernement de Palestine. Nous avons ainsi appris que prévalait aujourd'hui une relative détente en ce qui concerne la mobilité des ministres qui doivent par exemple se rendre à Gaza pour des réunions. Nous avons aussi abordé nos collaborations culturelles, la Palestine étant un des douze pays prioritaires pour la Fédération en termes de coopération.

Et du côté israélien ?

Comme il n'existe pas encore de nouveau gouvernement, nous avons rencontré les plus hauts fonctionnaires de l'administration des Affaires étrangères au niveau de la culture et de l'enseignement. Leur demande est de reprendre des contacts réguliers via des accords de coopération. Le contexte politique (la seconde intifada notamment, NDLR) a fait à l'époque que la Fédération Wallonie-

Bruxelles n'a jamais ratifié l'accord de 2001, point sur lequel ils nous ont interpellés. Nous avons expliqué que, dans le concret, les contacts avec la société civile, comme les bourses d'étudiants, se poursuivent. Les conséquences de la non-ratification ne se font donc pas sentir. Les hauts fonctionnaires israéliens en appelaient à un acte symbolique fort. Ma présence ici est déjà symbolique. En 8 ans à la présidence, c'est la première fois que je viens en Israël.

Vous êtes-vous entendus sur des collaborations futures ?

Si nous avons un accord de coopération avec la Palestine, pour Israël, ce ne sont pas les mêmes priorités. Nous proposons donc une liste d'initiatives par lesquelles on renforcerait les outils mémoriels. Il s'agit d'intensifier les échanges avec la société civile israélienne et de poursuivre la lutte contre l'antisémitisme. ■

**Propos recueillis par
É. BI.**